

**HONORAIRES AGENCE en vigueur à compter du 01 septembre 2021
 (T.V.A. en vigueur à 20 % incluse)**

BAREME HONORAIRES DE NEGOCIATION

PRIX MANDAT

HONORAIRES T.T.C

(Compris dans le prix de vente du mandat à la charge de l'acquéreur)

Jusqu'à 50 000€	15%
De 50 001 à 300 000 €	6%
De 300 001 à 400 000 €	5%
De 400 001€ à 600 000€	4%
A partir de 600 001€	3%
Terrains à bâtir	7%

BAREME HONORAIRES DE LOCATION

PART LOCATAIRE :

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail plafonnés dans la limite des honoraires facturés au bailleur pour ces mêmes prestations :

10 €/m² TTC

Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée plafonnés dans la limite des honoraires facturés au bailleur pour ces mêmes prestations :

3 €/m² TTC

PART BAILLEUR :

Honoraires d'entremise et de négociation **offerts**

Honoraires de visite, constitution du dossier et rédaction du bail :

10€/m² TTC

Honoraires de réalisation de l'état des lieux d'entrée :

3€/m² TTC

La délivrance d'une note est obligatoire.

BAREME HONORAIRES DE GESTION

HONORAIRES T.T.C

Gestion simple **6 %**

Garantie de loyers impayés **2,3 %**

Tarifs honoraires sur les encaissements

BAREME HONORAIRES DE LOCATION SAISONNIERE

**Frais de gestion (à la charge bailleur)
 (20 % TTC du loyer de base)**